



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**Direction générale des  
douanes  
et droits indirects**

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Les douaniers de Gap saisissent plus de  
33 kg de cocaïne**

Aix-en-Provence le 14 octobre 2025

**Les douaniers de Gap (direction d'Aix-en-Provence) ont saisi 33 kg de cocaïne le 10 octobre 2025,  
dans la cache aménagée d'une voiture**

A 06h55, le 10 octobre 2025, alors qu'ils se trouvent en contrôle routier sur l'A51 sens Sud/Nord au péage de La Saulce (05), les douaniers gapençais sélectionnent un véhicule léger immatriculé en plaques anglaises avec 1 seule personne à bord.

Suite aux questions d'usage, le conducteur déclare être en provenance de Perpignan (66) et se rendre en Italie.

Durant la visite du véhicule, les 2 chiens spécialisés dans la détection de produits stupéfiants effectuent un marquage net au niveau de la console centrale ainsi que sur les longerons à l'arrière du coffre.

Lors du contrôle approfondi effectué, les agents des douanes découvrent au niveau des longerons latéraux l'existence de 2 caches aménagées, ces dernières se prolongeant de l'arrière des sièges avant jusqu'au commencement du bloc moteur.

L'ouverture de ces caches permet d'en extraire 31 pains, lesquels se révéleront contenir de la cocaïne pour un poids total de 33,2 kg.

Le conducteur, ne pouvant justifier de la détention de ce produit stupéfiant, a été placé en retenue douanière (équivalent douanier de la garde à vue) avant d'être remis à l'issue aux services de l'OFAST de Marseille.

Jugé en comparution immédiate ce lundi, l'individu a été condamné à une peine d'emprisonnement de 4 ans ferme avec mandat de dépôt ainsi qu'au paiement d'une amende douanière de 2 191 200 €. Une interdiction définitive du territoire français a également été prononcée à son encontre.

Pour la brigade des douanes de Gap, cette saisie d'importance intervient après 2 autres saisies de cocaïne significatives ayant eu lieu en février et en septembre derniers, également dans le département des Hautes-Alpes.